

## SUJET N° 14 LA SOUVERAINETE DES ETATS FAIBLES

### INTRODUCTION

La souveraineté est un principe sacro-saint dans les Etats modernes et démocratiques. Celle-ci se traduit par la liberté qu'a le peuple de disposer de lui-même en adoptant une loi fondamentale dite Constitution qui est le corpus de tous les textes et les dispositions devant le régir et choisir librement ceux qu'il juge aptes à conduire sa destinée.

La souveraineté suppose une autonomie par rapport aux autres Etats. L'autonomie ici s'étend au plan politique, économique, social et sécuritaire.

Mais, l'expression sinon l'application de ce principe, passe par la pleine possession de ses moyens d'actions et des ressources propres.

Or, la précarité économique et financière de certains Etats, qualifiés à juste titre de pays pauvres ou en développement, oblige leurs gouvernants à « quémander » aides et subsides pour les faire vivre.

L'octroi de ces aides et subsides est souvent assorti de conditionnalités qui leur imposent une certaine conduite au plan à la fois politique, économique et social.

Dans une telle situation, est-il encore possible de parler d'Etat souverain lorsqu'on parle de pays pauvre ou de pays en développement ?

Ces Etats ont-ils encore quelques moyens d'assumer leur souveraineté ?

La souveraineté si elle existe, n'est-elle pas de façade ?

### **I/ LES CONDITIONS DE LA SOUVERAINETE**

- Avoir une Constitution émanant du peuple lui-même.
- Avoir ses propres symboles d'identification tels que : l'emblème national, l'hymne national, la devise et la langue officielle.
- La liberté du peuple à disposer de lui-même en choisissant ses représentants et ses lois par voie d'élection et par voie référendaire.
- Etre indépendant dans la gestion des affaires intérieures.
- Avoir des ressources propres pour financer son développement.

### **II/ LES ENTRAVES A LA SOUVERAINETE DES PAYS FAIBLES**

- Trop grande dépendance vis-à-vis de l'extérieur :
  - Economie extravertie,
  - Soumission à la loi du marché.
- Endettement beaucoup trop lourd pour nos budget vis-à-vis des organismes multilatéraux et bilatéraux.
- Obligation d'accepter des mesures de redressement inadaptées à nos réalités( P.A.S : Programme d'Adjustement Structurel).
- Ingérence des bailleurs de fonds dans la gestion des Etats avec l'introduction des notions telles :
  - Bonne gouvernance,

- Contrôle périodique des finances publiques,
- Quelques fois, cooptation d'un homme politique qu'ils imposent au peuple etc.

## CONCLUSION

A cause de la sempiternelle main tendue des Etats en développement ou pays pauvres, de la lourde dette dont les services obèrent les budgets et déséquilibrent les finances publiques, occasionnant ainsi une ingérence des bailleurs de fonds dans la gestion des Etats, la souveraineté est devenue presque' un vain mot.

Les Etats faibles n'ayant pas les moyens de disposer totalement d'eux-mêmes, subissent les desiderata des pays puissants à travers la Banque Mondiale et le F.M.I.

Il est donc vrai que nous semblons avoir eu l'indépendance mais en vérité, nous sommes demeurés esclaves sur le plan économique.

La souveraineté doit s'entendre dans la pratique et non en théorie.